

**COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 08/12/2021

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10

Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11

Délibération N° 2021 - 48 : Approbation projet travaux aires de jeux et demande de subventions

L'an deux mille vingt et un et le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louise, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle,

Étaient absents et excusés : OUGIER Isabelle

Pouvoirs : OUGIER Isabelle donne pouvoir à Christelle MAYET

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire rappelle le travail et la réflexion engagée pour rénover et sécuriser les aires de jeux pour enfants situés place de la Mairie, à Champ Rond, la Glière et à l'école. Les règles de sécurité ont imposé le démontage des toboggans et mobilier d'escalade qui ne répondaient plus aux normes actuelles qui exigent des protections rigoureuses en cas de chute. C'est ainsi que les appareils ont été supprimés à l'école ou à la Glière préalablement au déménagement sur une parcelle communale. Afin de respecter strictement les règles de sécurité, une étude a été demandée au cabinet CM aménagement qui met en évidence des coûts très importants pour sécuriser durablement et réglementairement les sites équipés de jeux d'activité en hauteur.

Après avoir examiné l'ensemble des scénarios des coûts et des usages, le Conseil Municipal réitère l'affirmation du caractère essentiel de ces équipements pour enfants et adolescents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** le principe de rénovation et d'aménagement de la cours de l'école et de l'aire de jeux pour l'installation d'un mini stade permettant la pratique du basket, du handball sur la base de l'évaluation de la maîtrise d'œuvre pour 99 073.00 € H.T.,
- **VALIDE** une enveloppe de 55 000 € H.T pour l'aménagement de l'aire de jeux de la Glière
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une subvention au Département, à la Communauté de communes de l'Oisans sur la base du plan de financement suivant : 50 % département, 15 % Communauté de Communes de l'Oisans, 35 % autofinancement de la commune
- **AUTORISE** le Maire à démarcher les différents organismes de prêt pour le financement de l'opération
- **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

The image shows a blue ink signature of Christian Pichou, the Mayor, written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de FRENEY D'OISANS' and a central emblem featuring a bird and a tree.